



25 MAI

POUR

LES

**MEILLEURES
MAMANS**

*En ce jour spécial, nous célébrons toutes
les mamans,
celles qui bercent, qui rassurent, qui élèvent,
celles qui donnent sans compter,
et qui trouvent de la force même dans la fatigue.
Qu'elles soient mamans de cœur ou de sang,
mamans solo, mamans adoptives, mamies-mamans,
ou belles-mamans qui aiment comme si c'était les leurs.
À toutes celles qui ont un amour infini,
qui sèchent les larmes, qui encouragent,
qui inspirent et qui protègent,
on vous dit merci.
Aujourd'hui, c'est votre fête.
Et vous la méritez mille fois.*

Enquête Publique pour l'autorisation environnementale relative à la création d'un giratoire sur les RD518Z et 53A et aménagements connexes sur la Commune d'Heyrieux

Le projet de création d'un nouveau carrefour de type giratoire aux intersections des routes départementales RD53A et RD518Z a pour but de répondre à plusieurs objectifs :

Permettre la circulation des convois exceptionnels sur la RD518Z, transitant pour partie aujourd'hui par le centre d'Heyrieux, du fait notamment du gabarit insuffisant de deux ouvrages sur la RD518Z,
Améliorer la desserte de la ZA des Brosses existante en permettant tous les mouvements d'accès depuis la RD518Z et tous les mouvements de sortie vers la RD518Z,
Déclasser la RD518 entrant par l'ouest d'Heyrieux et la requalifier en avenue urbaine et paysagée, plus sécurisée et apaisée du point de vue de la circulation.

Afin de pouvoir réaliser ces travaux, la Commune d'Heyrieux a déposé en janvier 2024, un dossier d'autorisation au titre du code de l'environnement comportant un volet eau. A ce titre et conformément aux articles L123-1 et suivants et R.123-1 et suivants du code de l'environnement, il y a lieu de prescrire une enquête publique à la mairie d'Heyrieux mais **uniquement sur l'onglet environnemental de ces travaux**.

Sur cet aspect, la Commune a souhaité réserver le caractère environnemental actuel du site :

En projetant d'établir une voie sans issue de la rue Albert 1^{er} afin d'accentuer le côté sécuritaire de cette voirie,

En créant une zone arborée entre la nouvelle voie du giratoire et les habitations afin d'améliorer la vue paysagère des habitants et atténuer les éventuels bruits de circulation,

En effectuant les travaux d'abattage d'arbres après les mois de nidation des oiseaux présents dans cette zone et en plantant le même type de végétaux à proximité afin de leur permettre de revenir se reproduire dans cet espace naturel.

Par arrêté préfectoral n°38-2025-101-DDTSE01 du 11 avril 2025, une enquête publique **sur l'onglet environnemental** de la création d'un giratoire sur la RD518Z et 53A est prescrite **du lundi 19 mai 2025 à 9h00 jusqu'au samedi 21 juin 2025 à 12h00**.

Monsieur Stéphane MAZEREEL, Commissaire Enquêteur sera présent en mairie les jours et heures suivants :

- **le vendredi 23 mai de 8h45 à 12h00,**
- **le mercredi 28 mai de 14h30 à 16h30,**
- **le samedi 21 juin de 9h00 à 12h00.**

L'ensemble des pièces du dossier sont consultables en mairie (en version papier et numérique) et sur le site de la Mairie via le lien suivant : <https://www.heyrieux.fr/197-enquete-publique-creation-giratoire-sur-les-rd518z-53a-amenagements-connexes.html>

Les observations et propositions du public peuvent être :

- Consignées sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie,
- Reçues par le Commissaire enquêteur, sous forme écrite ou orale lors des permanences définies ci-dessus,
- Adressées par courrier à l'attention du Commissaire Enquêteur,
- Adressées par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-se-observations-ep-a1@isere.gouv.fr

Cette enquête publique est ouverte à toute personne intéressée par **le côté environnemental** du projet de giratoire, qu'elle soit favorable ou défavorable à ce dernier. Toute démarche sera prise en considération comme nous l'avons déjà fait lors de la précédente enquête publique sur le giratoire en lui-même. Les élus municipaux seront attentifs à répondre de la meilleure manière possible à toutes ces observations négatives ou positives

Votre Maire,

Daniel ANGININ



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE
Direction Départementale des Territoires
HEYRIEUX

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Autorisation environnementale - création d'un giratoire sur les RD518z et 53a et aménagements connexes sur la commune de Heyrieux portée par la commune de Heyrieux

Par arrêté préfectoral n° 38-2025-101-DDTSE01 du 11 avril 2025, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 34 jours, est prescrite du lundi 19 mai 2025 à 09 heures au samedi 21 juin 2025 à 12 heures.

Au terme de la procédure, peut être adopté par un arrêté préfectoral, au titre du code de l'environnement, une autorisation environnementale ou refus, au titre de la loi sur l'eau et des milieux aquatiques

L'autorité compétente pour prendre cette décision est la Préfète de l'Isère.

M. Stéphane MAZEREEL, architecte urbaniste retraité, a été désigné commissaire enquêteur sur la liste d'aptitude par le Tribunal Administratif de Grenoble pour conduire cette enquête.

Il sera présent, en mairie pour y recevoir les observations des intéressés sur le registre d'enquête, les jours et heures suivants :

le vendredi 23 mai de 08h45 à 12 h00

le mercredi 28 mai de 14h30 à 16h30

le samedi 21 juin de 9h00 à 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, seront déposés en mairie de Heyrieux, et accessibles aux jours et heures d'ouverture, afin que chacun puisse en prendre connaissance :

- l'ensemble des pièces du dossier présenté à l'enquête en version papier et numérique sur un poste informatique dédié.

Sont joints au dossier d'enquête et mis à disposition du public selon les mêmes modalités :

l'étude d'impact,

l'avis de la mission régionale d'autorité environnementale de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

la réponse du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale,

l'avis de la commission locale de l'eau du SAGE Est Lyonnais.

- le registre d'enquête où chacun peut consigner ses observations.

L'ensemble des pièces du dossier pourront également être consultées sur le site internet suivant :

<https://www.heyrieux.fr/197-enquete-publique-creation-giratoire-sur-les-rd518z-53a-amenagements-connexes.html>

et sur rendez-vous, à la Direction Départementale des Territoires - service Environnement – 17 bd Joseph Vallier à Grenoble, en version papier.

Les observations et propositions du public peuvent être :

- consignées sur le registre d'enquête tenu à sa disposition dans la mairie précitée,

- reçues par le commissaire enquêteur, sous forme écrite ou orale lors de ses permanences aux lieux, jours et heures fixés ci-dessus,

- adressées par courrier à l'attention du commissaire enquêteur, à la mairie de Heyrieux, (Mairie Place Paul Doumer 38540 HEYRIEUX), siège de l'enquête, en mentionnant « Enquête publique Création d'un giratoire sur les RD518z et 53a et aménagements connexes - à l'attention du commissaire enquêteur »,2

- adressées par voie électronique à l'adresse suivante :

ddt-se-observations-ep- a1@isere.gouv.fr jusqu'au samedi 21 juin 2025 à 12h00.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront accessibles sur le site internet des services de l'État en Isère <https://www.isere.gouv.fr/Publications/Mises-a-disposition-Consultations-enquetes-publiques-concertations-prealables-declarations-de-projets/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-2025>

Les observations transmises par voie postale et « registre » seront consultables à la mairie en version papier.

Toute personne peut s'adresser au responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées :

Monsieur le Maire de Heyrieux - mairie@heyrieux.fr . Il peut également être obtenu communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de l'Isère – D.D.T. de l'Isère - Service Environnement – 17 Bd Joseph Vallier – BP 45 – 38040 Grenoble Cedex 9.

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an par le public à la D.D.T 38, en mairie de Heyrieux, et sur le site des services de l'État en Isère www.isere.gouv.fr .

Célébration de la Victoire du 8 mai 1945 :

Le 8 mai 1945, il y a 80 ans, les alliés obtenaient la reddition sans condition de l'armée de l'Allemagne. Rendons hommage à ces hommes et à ces femmes qui ont combattu pour la Libération de la France.

Le 8 mai 1945 portait un espoir de paix.

La commémoration du 8 mai 1945 est à la fois un acte de Mémoire, de reconnaissance et un symbole d'espoir pour l'avenir.

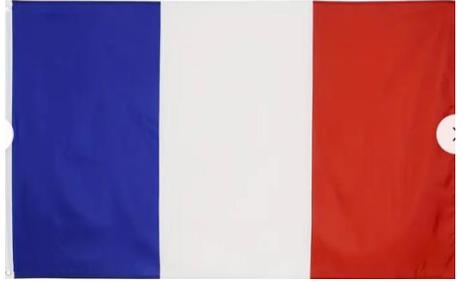
Partageons nos valeurs de Liberté, Egalité et de Fraternité.

Nous comptons sur vous pour commémorer ce 8 mai 2025 afin de célébrer le 80^{ème} anniversaire de l'Armistice avec un dépôt de gerbes au Monument aux Morts.

Journée du Souvenir, de Recueillement et de Mémoire envers les jeunes générations, afin que nul n'oublie les sacrifices de nos aînés, pour que nos générations vivent en Paix et dans la Liberté retrouvée.

Rendez-vous à 11h15, place de la Mairie avec un défilé rythmé

Par la Fabrique Musicale.



Sauvegarde de la Nature :



La Commission Environnement de la Mairie et la Sauvegarde de la Nature et de l'Environnement d'Heyrieux vous invitent à participer au nettoyage de printemps du village.

Le 17 mai de 10h à 12h

L'objectif est de nettoyer une rue du village

Nous vous donnons RDV dès 10h sur le chemin de Savoyan :



Nous clôturerons le nettoyage en pesant les déchets ramassés et en partageant un verre de l'amitié

Nous vous attendons nombreux !

Pensez à vous munir de gants et d'un gilet fluo

LA FABRIQUE MUSICALE : En ce début du mois de février, nous étions en train de jouer les trois représentations de notre nouveau spectacle « Il était une Fois » ... Trois soirs, trois concerts, et trois fois la salle pleine ... 1500 spectateurs au total auront assisté à ce spectacle... Qui dit mieux ? Comme le dit fièrement notre directrice artistique Anastasia Masset en conclusion des spectacles « On a réussi ! Ensemble, nous avons créé un moment de partage, d'union, de complicité, de transmission ... Vous êtes toutes et tous hors normes !! » Sous la houlette de Scarlett Chapon et Tiana Keravec, les chorégraphes et danseuses de l'association Temps'Danse ont réussi à nous prendre dans leurs bras et à nous plonger dans la magie de Disney. Les décors et la mise en scène ? Incroyables ! Le bateau de Pirates des Caraïbes, la cloche de Notre-Dame, le restaurant de Ratatouille, des costumes aussi brillants que colorés pour Vaiana, la Belle et la Bête, la Petite Sirène, la Belle au Bois Dormant, Pinocchio... Les chorégraphies ? Millimétrées et maîtrisées à la perfection ! Les cascades des Indestructibles, le charme et la sensualité de Rebelle ou de Cendrillon... Le ressenti pour les spectateurs ? Que du bonheur ! Les musiciens et musiciennes de l'harmonie, eux, ont assuré comme des pros ! Dès les premières notes, ils nous font replonger dans notre enfance et dans l'univers de Tom et Jerry grâce à une séance de bruitages réalisée avec maestria par deux percussionnistes complètement habités par leurs personnages ! La suite, ce sont 15 morceaux magnifiques, distillés, c'est selon, avec une énergie sans bornes ou au contraire tout en retenue, le tout sans fausse note et avec un enthousiasme communicatif. Le résultat, c'est une alliance parfaite entre ce qu'on entend et ce qu'on voit, entre la musique et la danse. Que dire des sourires sur tous les visages et de la joie de faire partie de cette grande et belle aventure ? Qu'ils soient chanteurs ou chanteuses du chœur de la Fabrique, dirigés par Hélène Caffi ou des chœurs d'enfants des écoles environnantes, toutes et tous ont donné de la voix. Voix enfantine ou voix puissante, mais voix harmonieuses et touchantes, que ce soit sur les airs du Roi Lion, de la Reine des Neiges ou de bien d'autres encore. Quant aux douces notes du piano d'Alexandre Thomas et Catherine Frichet et du saxophone du jeune Ukrainien Stanislav, elles auront encore accentué la magie de ces moments de sérénité. Et la voix puissante de son épouse Olha aura permis à chacun de « prier de tout son cœur, la bonne étoile et la fée bleue ». La musique, les décors, les lumières, l'ambiance, les sourires... : pas de doute, la magie de Disney est bel et bien au rendez-vous et procure une pause bienvenue, pleine de nostalgie et d'émotions partagées au sein de cette toile vivante du pays des rêves. Dans ce palais des sports rebaptisé pour l'occasion et pour 72 heures le « Heyrieux Music-Hall », tout était réuni pour créer le féérique. Pour le reste, les gradins, l'écran géant, le son et les lumières ont complété ce superbe tableau. Quant au public, il a été parfait. Et parfaitement conquis. Merci à tous, l'équipe pédagogique de la Fabrique Musicale, mécènes, bénévoles, techniciens de l'ombre pour tout le travail réalisé, avec motivation, enthousiasme et optimisme ... On se donne rendez-vous dans ...moins de 10 ans !



Arrius en Scène : Spectacle le samedi 26 avril à 20h30 au Foyer Rural



VOTRE FAMILLE A DU TALENT

Le vendredi 20 juin 2025 à 18h au Foyer Rural

(Réservé aux familles dont les enfants font partie des écoles élémentaires)

Votre famille a du talent, inscrivez-vous et venez nombreux encourager les participants !

Entrée gratuite

Le but est de passer un bon moment, de s'amuser.

La soirée se terminera autour du verre de l'amitié

Vente pizza/quiche au profit de l'association "La main tendue" de l'Ecole Pasteur



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom et Prénom de l'enfant :

Nom(s) et Prénom(s) de(s) accompagnant(s) participant(s) :

.....

.....

Lien avec l'enfant :

Talent de la famille par catégorie (démonstration ou exposition) :



Chant, imitations, comédie, musique (instrument)...

Sport : Gym, Danse, Foot (jongle)...

Saynète théâtre, humour

Arts plastique : dessin, peinture...

Concours élocution

Poésie (création ou récitation)

Tricot, Crochet, Broderie, Scoubidou

Magie

Autre talents, précisez :

Description du talent :

.....

.....

Bulletin d'inscription à retourner avant le 15 mai 2025

Par mail à Nicole GROS : nicolegrosmairie38@gmail.com, ou déposer à l'accueil de la Mairie

Pour tout renseignement complémentaire appelez Nicole GROS au 06.62.61.55.48

Sou des Ecoles :

Le Sou Des Ecoles d'Heyrieux

vide Grenier

3^{ème} édition

Stade municipal
38540 Heyrieux

Dimanche
18 Mai

3€
Le mètre linéaire

Buvette et
restauration sur place

Réservé uniquement aux particuliers
Inscription avant le 5 mai 2025

Vous désirez un emplacement ?
Réservation par mail: videgrenier.sde38@gmail.com
Bulletins d'inscription envoyé par retour de mail



Vendredi 16 : Cinéma

18h30 :

DOG MAN



Tout public

Lorsqu'un policier et son fidèle compagnon de la brigade canine sont tous les deux blessés au cours d'une mission, une opération chirurgicale aussi insensée que miraculeuse les lie à jamais et donne naissance à celui qu'on appellera désormais Dog Man.

18h30 : LA LÉGENDE D'OCHI

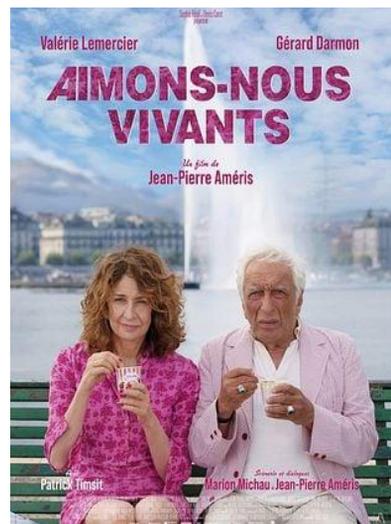
Tout public

Dans un village isolé des Carpates, Yuri, une jeune fille élevée dans la crainte des mystérieuses créatures de la forêt appelées Ochis, se voit interdire de sortir après la tombée de la nuit. Un jour, elle découvre un bébé;

20h30 : AIMONS-NOUS VIVANTS

Tout public

Dans le train pour Genève, Victoire, une passagère envahissante, croise Antoine Toussaint, son idole, une grande vedette de la chanson française. Entre lui, au bout du rouleau, et elle, débordante d'énergie, la rencontre sera explosive...



Vendredi 23 : Cinéma

20h30 : THUNDERBOLTS*

Marvel Studios rassemble une équipe de anti-héros peu conventionnelle : Yelena Belova, Bucky Barnes, Red Guardian, Le Fantôme, Taskmaster et John Walker. Tombés dans un piège redoutable tendu par Valentina Allegra de Fontaine, ces laissés pour compte complètement désabusés doivent participer à une mission à haut risque qui les forcera à se confronter aux recoins les plus sombres de leur passé;

AGENDA AVRIL

Dimanche 27 : AA C et F.NA.CA :

JOURNEE NATIONALE des VICTIMES ET HEROS DE LA DEPORTATION :

Cérémonie religieuse 10 h 30 en l'Eglise de Heyrieux avec les drapeaux associatifs

Dimanche 27 : Heyrieux CARS EVENTS :

Exposition de voitures au stade des Cambergères

Mercredi 30 : Cinéma au Foyer Rural

18h30 : MOON LE PANDA

20h30 : DOUX JESUS

AGENDA MAI

Jeudi 8 : FNACA-AAC-Municipalité :

Célébration de l'Armistice du 8 mai 1945 (voir en page 2)

Jeudi 8 : AS Boules :

Concours Challenge Maldonado au boulodrome

Samedi 10 et dimanche 11 : Temps 'Danse :

Gala à Chaponnay

Vendredi 16 : Cinéma

18h30 : DOG MAN

20h30 : AIMONS-NOUS VIVANTS

Samedi 17 : Municipalité et la Sauvegarde de la

Nature : Nettoyage de Printemps (voir page 4)

Dimanche 18 : Sou des Ecoles :

Vide grenier au Stade Municipal

Vendredi 23 : Cinéma

18h30 : LA LEGENDE D'OCHI

20h30 : THUNDERBOLTS*

Mardi 27 : Croix Rouge :

Don du Sang de 16h15 à 19h.

Samedi 31 : SAEN SOR DAO FAYFA :

Gala à la Salle des Sports.

Exceptionnellement, la permanence SOLIMUT prévue le vendredi 16 mai est décalée au jeudi 15 mai de 9h30 à 11h30 à la salle du BPOS

Prochainement ouverture du salon de coiffure MAISON ESEN (anciennement HAIR DU TEMPS) dont l'ouverture est prévue aux alentours de début Mai.

Ouverture du mardi au samedi sur rendez-vous.

Mardi : 09h30 - 18h30 /Mercredi : 09h30 - 17h00 /Jeudi : 09h30 - 18h30 /Vendredi : 09H30 18H30/

Samedi : 09H00 - 16h00.

Les réservations se feront via le site Planity et par téléphone au 04 78 40 58 56..

État civil



Naissances :

25 Mars : Dayna BOUNIF

26 Mars : Maria MALDONADO LAURET

26 Mars : Ellie LAQUET RAMOS

28 Mars : Noëlie HOSATTE

Décès :



11 Mars : Robert MOREL

17 Mars : Anne GOY veuve SAUNIER

06 Avril : Rose INDJEIAN
veuve ANGONIN

10 Avril : Claude LENOIR

Pompiers : 18
Gendarmerie : 17
S.A.M.U : 15
Médecin de garde : 15
Police municipale :
04.72.09.19.24

Mairie d'Heyrieux

04.78.40.00.14

mairie@heyrieux.fr

www.heyrieux.fr

Retrouvez nous également sur
Facebook et City all

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h/14h30-16h30

Du mardi au vendredi : 8h45-

12h/14h30-16h30

Heyrieux Flash

Hôtel de Ville

38540 HEYRIEUX

Mensuel gratuit

Date de parution : AVRIL 2025

Dépôt légal : AVRIL 2025

ISSN 1268-2417

Impression : Imprimerie des Alpes